ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962

Circonscription de BEAUNE

Profession de foi d'Albert LALLE

Candidat Républicain Indépendant et Paysan

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,

Les élections du 18 novembre se situent à une heure critique de l'histoire de nos institutions républicaines.

Il faut au pays, un gouvernement fort et stable, un parlement qui contrôle, un Chef de l'Etat qui arbitre et une collaboration loyale entre l'exécutif et le législatif.

La masse des Français n'admettrait pas davantage la confusion des pouvoirs que le retour au régime d'assemblées que nous avons connu et dénoncé sous la IVe République.

Condamnant à la fois l'agitation et l'intransigeance des extrémistes quels qu'ils soient et la surenchère des démagogues, j'estime que **seul un rassemblement des républicains et des nationaux peut, avec l'autorité qui s'attache à la personne du Chef de l'État, assurer au Pays les réalisations qu'il attend.**

POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Je marque mon attachement aux conceptions de l'économie moderne qui a l'**expansion économique pour principe**, la **stabilité monétaire pour règle** et la **justice sociale pour fin.**

La stabilité monétaire ne saurait prendre un caractère contraignant de domination économique. Les avantages qu'elle procure doivent servir à réduire les disparités les plus choquantes de la vie économique et sociale, disparités entre les secteurs d'activité, les catégories sociales, les générations et les régions.

L'économie moderne doit être concertée : c'est la raison d'être du 4e Plan qui doit permettre à la France d'entrer de plain-pied dans le Marché commun à partir du 1er janvier 1970.

Pour favoriser la prospérité économique, il importe de :

1° simplifier et alléger la fiscalité, notamment lorsqu'elle frappe à un taux intolérable une production tout entière comme celle du vignoble ;

2° éliminer toutes dépenses stériles ;

3° encourager l'épargne qui doit se substituer à l'impôt dans le financement des investissements ;

4° respecter la libre entreprise dans le cadre de la modernisation.

L'économie doit résister à la fois à l'invasion du dirigisme et à l'anarchie du laisser-faire. L'Etat ne doit intervenir que pour orienter et arbitrer.

POLITIQUE AGRICOLE

La collaboration des organisations professionnelles et des défenseurs de l'agriculture au Parlement a permis d'atteindre des résultats importants :

1° Vote de la loi d'orientation qui demeure la charte de l'agriculture et doit recevoir une application concrète ;

2° Vote de la loi sur l'enseignement agricole ;

3° Création d'une assurance maladie des exploitants qui devra être généralisée ;

4° Création d'un fonds social ;

5° Augmentation des crédits d'investissements ;

6° Institution du fonds d'organisation et de régularisation des marchés agricoles chargé du financement de toutes les exportations et dont les crédits ont été quadruplés depuis 1958.

Ces efforts doivent être continués dans le triple domaine des débouchés, des prix et de la réforme des structures.

A. — PROBLÈME DES DÉBOUCHÉS

1° **Face à des excédents permanents**, il faut :

— accroître les débouchés intérieurs (distributions sociales aux économiquement faibles, hôpitaux, etc.) ;

— rechercher les débouchés extérieurs (prospection des marchés, propagande, réduction des frais de transport). L'application intégrale du Marché commun demeure la chance de la France.

2° **Contre les irrégularités de récolte,** il faut développer une politique de stockage et de crédits.

B. — PROBLÈME DES PRIX

1° **Le niveau des prix agricoles** doit être actualisé en fonction des éléments du prix de revient et de la parité voulue par la loi d'orientation ;

2° **La régularisation des prix** doit être recherchée :

— par l'équipement des marchés d'intérêt national, d'abattoirs, de marchés locaux ;
— par des organismes professionnels et interprofessionnels d'intervention, limitant le rôle de l'Etat à l'impulsion et à l'arbitrage ;
— par l'instauration de contrats collectifs de vente ;
— par des accords conventionnels de même nature à l'échelle des marchés européens ou de la répartition des surplus vers des pays sous-alimentés.

C. — **PROBLÈME DES STRUCTURES**

Dans les circonstances présentes, une politique agricole doit adapter les structures des exploitations de la production et de la commercialisation aux exigences du progrès et aux besoins du marché. De toute façon, l'exploitation familiale rentable doit être sauvegardée, et nos campagnes dotées de l'équipement individuel et collectif qui leur fait encore défaut (habitat rural, eau, électricité, remembrement, chemins, etc.)

POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT RÉGIONAL

Il importe de réaliser **la liaison Rhin-Méditerranée** qui doit profiter hautement à notre région, notamment au Val de Saône.

Parallèlement, il y aura lieu de poursuivre la **décentralisation industrielle** avec une politique de logements correspondante par l'installation de petites usines assurant l'avenir d'une jeunesse qui monte.

POLITIQUE SOCIALE

La justice sociale exige que les fruits de l'expansion profitent à toutes les catégories sociales.

A cet égard, il y a lieu :

— d'assurer un pouvoir d'achat familial minimum garanti ;
— de supprimer les zones de salaires qui établissent des discriminations injustifiables entre travailleurs et favorisent l'exode vers les grands centres urbains et industriels déjà surchargés ;
— de garantir aux vieux travailleurs une vie décente ;
— d'élever les plafonds des ressources au-dessous desquels sont attribuées les différentes allocations de solidarité ou d'aide sociale ;
— d'accélérer la construction de logements en favorisant l'accession à la propriété et l'édification de maisons individuelles ;
— de respecter tous les droits des anciens combattants et victimes de guerre ;
— de poursuivre l'élan de solidarité pour accueillir et reclasser nos compatriotes qui rentrent d'Algérie.

ÉDUCATION NATIONALE

Les écoles et le nombre des maîtres qualifiés doivent être proportionnés aux besoins à tous les degrés.

La démocratisation de l'enseignement doit profiter réellement et pratiquement aux enfants des campagnes comme à ceux des villes.

La formation d'un grand nombre d'ingénieurs et de techniciens, l'intensification de la formation professionnelle sous toutes ses formes y compris la formation agricole, sont des problèmes vitaux pour l'avenir du pays.

L'intérêt que la nation doit apporter aux jeunes exige la mise en place rapide de l'équipement sportif et éducatif indispensable à un sain développement de la jeunesse.

SOLIDARITÉ EUROPÉENNE

Il appartient aux Français de dépasser le concept de l'Europe cloisonnée et de prendre l'initiative de proposer une **véritable unité politique européenne**, seule capable d'opérer les arbitrages nécessaires entre les divergences d'intérêts et les particularismes législatifs nationaux.

SOLIDARITÉ OCCIDENTALE

Si la construction de l'Europe est la condition du renouveau économique et social de notre pays, la solidarité occidentale est le facteur essentiel de la sécurité française et de la paix.

La France se doit de jouer loyalement et efficacement le jeu de l'Alliance Atlantique face à l'impérialisme soviétique et aux menaces dirigées contre la paix des peuples.

L'UNION DE TOUTES LES BONNES VOLONTÉS EST AUJOURD'HUI PLUS QUE JAMAIS, NÉCESSAIRE POUR PRÉSERVER CE BIEN SUPRÊME ET ASSURER L'AVENIR DE NOS ENFANTS DANS UNE DÉMOCRATIE TOUJOURS PLUS ÉPRISE DE JUSTICE ET DE LIBERTÉ.

Remplaçant éventuel :

Jean LATOUR,

Viticulteur,
Maire d'Aloxe-Corton
Conseiller général de Beaune-Nord.

Albert LALLE,

Agriculteur, Maire de Villy-le-Moutier,
Député sortant,
Vice-Président de la Commission de la Production et des Echanges de l'Assemblée Nationale.

IMP. JOBARD - DIJON